



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI DI BARI
ALDO MORO



DIPARTIMENTO JONICO IN SISTEMI GIURIDICI ED ECONOMICI
DEL MEDITERRANEO: SOCIETÀ, AMBIENTE, CULTURE

JONIAN DEPARTMENT - MEDITERRANEAN ECONOMIC AND
LEGAL SYSTEMS: SOCIETY, ENVIRONMENT, CULTURES



ANNALI 2014 – ANNO II

(ESTRATTO)
ALEX KESSLER

*De la révolution importée à la création d'une conscience nationale italienne: l'apport
de la Charbonnerie au Risorgimento*

DIRETTORE DEL DIPARTIMENTO

BRUNO NOTARNICOLA

COORDINATORE DELLA COLLANA

FRANCESCO MASTROBERTI

COMMISSIONE PER GLI ANNALI DEL DIPARTIMENTO JONICO

BRUNO NOTARNICOLA, DOMENICO GAROFALO, RICCARDO PAGANO,
GIUSEPPE LABANCA, FRANCESCO MASTROBERTI,
NICOLA TRIGGIANI, AURELIO ARNESE, GIUSEPPE SANSEVERINO, STEFANO VINCI

COMITATO SCIENTIFICO

DOMENICO GAROFALO, BRUNO NOTARNICOLA, RICCARDO PAGANO,
ANTONIO FELICE URICCHIO, MARIA TERESA PAOLA CAPUTI JAMBRENGHI,
DANIELA CATERINO, MARIA LUISA DE FILIPPI, ARCANGELO FORNARO,
IVAN INGRAVALLO, GIUSEPPE LABANCA, TOMMASO LOSACCO,
GIUSEPPE LOSAPPIO, FRANCESCO MASTROBERTI, FRANCESCO MOLITERNI,
CONCETTA MARIA NANNA, FABRIZIO PANZA, PAOLO PARDOLESI,
FERDINANDO PARENTE, GIOVANNA REALI, LAURA TAFARO,
SEBASTIANO TAFARO, NICOLA TRIGGIANI

COMITATO REDAZIONALE

STEFANO VINCI (COORDINATORE), AURELIO ARNESE,
MARIA CASOLA, PATRIZIA MONTEFUSCO, ANGELICA RICCARDI,
ADRIANA SCHIEDI, GIUSEPPE SANSEVERINO

REDAZIONE:

PROF. FRANCESCO MASTROBERTI

DIPARTIMENTO JONICO IN SISTEMI ECONOMICI E GIURIDICI DEL MEDITERRANEO: SOCIETÀ,
AMBIENTE, CULTURE

CONVENTO SAN FRANCESCO, VIA DUOMO, 259 - 74123 TARANTO, ITALY

E-MAIL: FRANCESCO.MASTROBERTI@UNIBA.IT

TELEFONO: + 39 099 372382

FAX: + 39 099 7340595

HTTP://WWW.ANNALIDIPARTIMENTOJONICO.ORG

Alex Kessler

DE LA RÉVOLUTION IMPORTÉE À LA CRÉATION D'UNE CONSCIENCE
NATIONALE ITALIENNE:
L'APPORT DE LA CHARBONNERIE AU *RISORGIMENTO**

| ABSTRACT | |
|---|--|
| <p>Gli studi sulla Carboneria non mancano, però sono generalmente associati, o incorporati, in considerazioni sulla massoneria minimizzando in tal modo le specificità del suo contributo al Risorgimento. La Carboneria è depositaria di una tradizione iniziatica risalente al compagnonnaggio. Questa tradizione ha sedotto i contadini della campagna del regno di Napoli. Essi apprezzavano quel modello di società egualitaria improntata da un cristianesimo primitivo. Dal canto loro i possidenti si ritrovavano volentieri con il popolo minuto che consideravano dei degni rappresentanti della società originale suggerita da Rousseau. La Carboneria lasciava intendere ai suoi membri che per realizzare una simile società virtuosa nella penisola italiana, si sarebbe dovuto lottare per l'indipendenza del paese e per un regime democratico.</p> | <p>There have been many studies into the Carbonari, although most are associated with, or a part of considerations on Freemasonry, therefore minimizing the specific role the Carbonari played in the Risorgimento. The roots of the Carboneria secret society can be traced back to the tradition of Compagnonnage. This tradition captivated the peasants in the Kingdom of Naples. They found it easy to associate with that model of a society based on equality and a primitive form of Christianity. Landowners were eager to agree with the common folk who they found to be worthy representatives of the Rousseau's 'original' society. The Carboneria dropped hints to its members to the effect that in order to form a similar virtuous society on the Italian peninsula, they would have to fight for Italian independence and a democratic regime.</p> |
| <p>Risorgimento - Carboneria - riti di iniziazione - sociabilità - rivoluzione rurale</p> | <p>Risorgimento - Carboneria - initiation rites - sociability - rural revolution</p> |

Sommaire: 1. Les spécificités de la Charbonnerie. – 2. Le terreau napolitain. – 3. Organisation et structure. – 4. Valeurs et principes, la trajectoire Briot. – 5. Une école de démocratie. – 6. Le troisième grade: la révélation suprême. – 7. Diffusion et transformation de la Charbonnerie dans les régions urbaines. – 8. Héritages et synthèses: la Jeune Italie, de l'Unité italienne à l'Union de l'Europe.

* Saggio sottoposto a referaggio secondo il sistema del doppio cieco.

1. – Les ouvrages se référant à la Charbonnerie pendant la période du *Risorgimento* sont certes nombreux, cependant, beaucoup n'appréhendent la société secrète que comme un épiphénomène de la Franc-Maçonnerie¹. Cet amalgame a commencé dès l'apparition du regroupement charbonnique dans la péninsule italienne. En témoignent les condamnations de l'Église catholique qui a associé les deux organisations: en 1821 (*Ecclesiam*), en 1865 (*Multiplies inter*) et encore en 1869 (*Apostolicae Sedis*)². Cette approche continue à perdurer encore de nos jours. Un recueil d'articles, publié en 2004 à la suite d'un colloque, organisé sur la société secrète, fait passer au second plan une analyse sur la contribution du groupe au temps du *Risorgimento*, malgré la proximité de l'anniversaire des cent cinquante ans de l'Unité italienne³.

Cet article souhaite démontrer que la Charbonnerie, bien qu'ayant souvent croisé les chemins de la Franc-Maçonnerie, a eu une trajectoire propre qui mériterait d'être davantage valorisée. Pour rendre plus intelligible la contribution de la Charbonnerie à la cause patriotique, en particulier dans l'ancien royaume de Naples où elle eut un plus grand impact, il faut commencer par se questionner sur l'essence même de cette société secrète politico-conspirative. Celle-ci est dépositaire d'une longue tradition initiatique qui précède son apparition dans la péninsule italienne, cette caractéristique étant particulière parmi ce genre d'organisations politiques⁴. En effet, les sociétés secrètes politiques-conspiratives –telles: le Tugendbund, l'Adelphe, les Sublimes Maîtres Parfaits, les Fédérés, la Jeune Italie, etc⁵... – ne soumettaient pas leurs néophytes à une initiation, composée d'un ensemble de rites et de cérémonies, elles se limitaient à une prestation de serment. En cela, ces regroupements pouvaient être constitués *ex nihilo*. L'historiographie italienne et européenne reconnaît, désormais, presque unanimement que la Charbonnerie présente dans la péninsule italienne puise ses racines dans l'organisation des Bons Cousins Charbonniers existant dans l'Est de

¹ Cf. O. DITO, *Massoneria, Carboneria ed altre società segrete nella storia del Risorgimento italiano*, Torino, Roux e Viarengo, 1905; G. LETI, *Carboneria e Massoneria nel Risorgimento italiano: Saggio di critica storica*, Genova, moderna, 1925; G. GABRIELI, *Massoneria e carboneria nel regno di Napoli*, Roma, Atanor, 1982; P. ARNAUD, *Charbonnerie et Maçonnerie. Modèles, transferts et fantasmes*, in «Cahiers de la Méditerranée» [en ligne], 2006, pp.2-20.

² A. MELLOR, *Nos Frères séparés les francs-maçons*, Paris, Mame, 1961, pp.296-298; J. ROUSS-LACORDAIRE, *Rome et les Francs-maçons. Histoire d'un conflit*, Paris, Berg International, 1996, pp.105, 106.

³ Cf. Convegno di studi storici, *La nascita della nazione, la Carboneria, intrecci veneti, nazionali e internazionali*, (a cura di F. DELLA PERUTA, G. BERTI), Rovigo, Minelliana, 2004.

⁴ Cf. J. WACH, *Sociologie de la religion*, Paris, Payot, 1955, pp.107, 108; J. C. PICHON, *Histoire universelle des sectes et des sociétés*, 2Vol., Paris, Laffont, 1962.

⁵ Sur ces sociétés secrètes cf. Extrait de la Constitution du Tugendbund art. 6 in G. HERTAULT, A. DOUAY, *Franc-Maçonnerie et sociétés secrètes contre Napoléon. Naissance de la nation allemande*, Paris, Nouveau Monde, 2005, p. 428; ASMi, Presidenza di governo, f. 51, *Statuti della Società degli Adelfi, Grado Secondo Sublime Maestro Perfetto*; voir aussi: MNRT, Fondo Carte Francesco Bonardi, *Associazione dei federati Italiani*.

la France⁶. L'historien Daniel-Paul Lobreau met en évidence ses origines compagnonniques⁷ et l'écrivain ésotérique René Guénon relève:

Il n'y a plus guère dans le monde occidental, comme organisations initiatiques pouvant revendiquer une filiation traditionnelle authentique, que le Compagnonnage et la Maçonnerie, c'est-à-dire des formes initiatiques basées essentiellement sur l'exercice d'un métier, à l'origine tout au moins, et, par conséquent, caractérisées par des méthodes particulières, symboliques et rituelles, en relation directe avec ce métier lui-même⁸.

Il est toutefois difficile de retracer précisément la trajectoire du groupe charbonnique, avant le XVIII^e siècle car, apparemment, l'ordre n'utilisait que l'expression orale. L'apparition des premiers documents écrits correspondrait à un changement majeur: l'acceptation⁹. Ce terme indique l'ouverture progressive de l'organisation à des membres extérieurs aux métiers forestiers tels que pouvaient être ceux gravitant autour des forges¹⁰. Cette étape marque une différence fondamentale par rapport à la Franc-Maçonnerie qui a aussi connu, un siècle plus tôt, sa phase d'acceptation. Cependant, au sein de l'ordre maçonnique, les nouveaux adeptes issus de la noblesse et de la bourgeoisie ont rapidement rejeté les anciens membres *opératifs*¹¹.

La transition fut différente dans la Charbonnerie: le fait qu'elle ne se soit pas détachée de son environnement rural a dû contribuer à ne pas rompre définitivement la liaison originelle avec les personnes exerçant des métiers forestiers, même si leur nombre avait progressivement diminué¹². Le préfet du Doubs déclare à ce sujet dans un rapport de 1820:

⁶ Cfr. R. SORIGA, *Gl'inizi della Carboneria in Italia secondo un rapporto segreto del generale Giuseppe Rossetti*, in «Risorgimento», 1928, pp. 78,79; A. MATHIEZ, *L'origine franc-comtoise de la charbonnerie italienne*, in «Annales historiques de la Révolution française», 1928, pp. 551, 552; J. GODECHOT, *P. J. Briot et la carboneria dans le royaume de Naples*, in *Regards sur l'époque révolutionnaire*, Toulouse, Privat, 1980, pp. pp. 371-381; F. MASTROBERTI, *Pierre-Joseph Briot, un giacobino tra amministrazione e politica (1771-1827)*, Napoli, Jovene, 1998, pp. 331-373.

⁷ D-P. LOBREAU, *Chers frères et bons cousins: franc-maçonnerie et sociétés secrètes à Beaune et en Bourgogne (1760-1940)*, Lodi, Villeneuve-sur-Yonne 1981, pp.145, 146; ID., *La société secrète, forme marginale de la sociabilité, l'exemple des bons cousins charbonniers*, in *Le Secret*, textes réunis par P. DUJARDIN, Paris, CNRS, 1987, p.135.

⁸ Cf. R. GUENON, *Aperçus sur l'initiation*, Paris, Traditionnelles, 1983, p. 101.

⁹ Cf. LOBREAU, *La société secrète*, cit., pp.137, 138; ID., *Chers frères et bons cousins* cit., pp.147, 148.

¹⁰ LOBREAU, *La société secrète*, cit., p. 135.

¹¹ Cf. P. CHEVALLIER, *Histoire de la Franc-Maçonnerie française*, Vol.I, Paris, Fayard, 1974; R. DACHEZ, *Les origines de la Maçonnerie spéculative*, in «Renaissance traditionnelle», n°77, 1989, pp. 1-45; ID., *Une suite écossaise*, in «Renaissance traditionnelle», n. 83, 1990, PP.161-202; A. LAWRIE, *Histoire de la Franc-Maçonnerie et de la Grande Loge d'Ecosse*, Bagnolet, Ivoire-clair, 2001.

¹² LOBREAU, *La société secrète* cit., pp. 135, 137.

Les individus [les Charbonniers] appartiennent à une classe plus subalterne [que les Francs-Maçons], ce sont des artisans, des bûcherons qui forment l'association dite des Charbonniers ou Bons Cousins: elle a une origine fort ancienne, et bien antérieure à la Révolution. Elle est composée presque en totalité d'ouvriers et notamment de ceux qui travaillent à l'exploitation des bois; on a cité néanmoins de temps à autre des personnes aisées qui s'y sont affiliées. Les Bons Cousins se réunissent le plus souvent dans les bois où la plupart d'entre eux exercent une activité¹³.

Cet amalgame de charbonniers *opératifs* avec ceux *spéculatifs*, pour reprendre une terminologie maçonnique, a permis une conservation plus concrète, et non seulement symbolique, des principes charbonniers qui s'adaptaient particulièrement aux régions rurales. L'historien Lobreau précise:

La sociabilité charbonnière proposait également un retour romantique à la pureté primitive, pureté du "bon sauvage" rousseauiste que la société n'a pas corrompu de ses vices et qu'une vie en quotidienne osmose avec la nature a maintenu dans le bien, le bon et le juste, mais aussi la pureté du chrétien qui, face à l'immensité de la création, retourne à une pratique biblique de la religion, simple et vraie. Ainsi, pour nos charbonniers, la forêt est un nouvel Eden d'avant le péché¹⁴.

2. – Cette représentation d'une société idyllique qui valorisait la morale chrétienne de l'homme "primitif" qui s'entraînait dans le besoin et ne cherchait pas à dresser des barrières entre les classes sociales était un modèle attrayant pour les paysans et journaliers de l'arrière-pays napolitain qui se sentaient négligés par rapport à la capitale. Effectivement dans le royaume de Naples, il y avait un fort clivage entre la capitale et le vaste arrière-pays, constitué presque exclusivement de campagne. Cette tension s'est beaucoup accentuée au cours du XVIII^e siècle à cause de la forte croissance démographique, de près de 30%, qui n'a cependant pas stimulé le développement par manque de réformes de la féodalité et des techniques de production¹⁵. Ainsi, à la fin du siècle, le royaume comptait cinq millions d'habitants et Naples, avec ses 438'000, était la troisième capitale d'Europe par ordre de grandeur¹⁶. Cette opposition ville-campagne était aussi renforcée par l'isolement des

¹³ AN F/7/ 6684, *Rapport du préfet du Doubs*.

¹⁴ LOBREAU, *La société secrète* cit., p.144.

¹⁵ Cf. P. VILLANI, *Feudalità riforme e capitalismo agrario*, Bari, Laterza, 1968; ID., *La questione feudale*, in *Mezzogiorno tra riforme e rivoluzione*, Roma-Bari, Laterza, 1974, pp. 155 et suiv.

¹⁶ Cf. G. CANDELORO, *Storia dell'Italia moderna. Le origini del Risorgimento*, Vol. I, Milano, Feltrinelli, 1956, p. 137; J. S. WOOLF, *Storia d'Italia. Dal primo Settecento all'unità*, Vol. III, Torino, Einaudi, 1973, p. 39; A. M. RAO, *Il regno di Napoli nel Settecento*, Napoli, Guida, 1983, p. 94.

bourgades, dû au mauvais état des routes et au brigandage, ainsi qu'au manque chronique d'instruction; l'analphabétisme était de l'ordre de 95%¹⁷.

Ce clivage, correspondant à une fracture sociale, a débouché sur un drame sanglant lors de la première conquête française du royaume de Naples en 1799¹⁸. L'arrivée des troupes révolutionnaires est accueillie triomphalement par les milieux intellectuels, qui voyaient en elles les libérateurs de l'Ancien Régime. Tout autre était l'attitude des couches populaires qui se sont soulevées à la demande du cardinal Ruffo et sont parvenues, en cinq mois, à renverser la République, permettant ainsi le retour de l'ancien roi Bourbon qui avait dû trouver refuge en Sicile¹⁹.

Cet événement a suscité de multiples interrogations et divisions dans les rangs des patriotes, dont une partie, sous l'égide de Vincenzo Cuoco, attribuait la chute de la République à son instauration par une armée étrangère sans l'apport des couches populaires²⁰. Les partisans de l'expérience républicaine n'étaient toutefois pas décidés à renoncer à leurs velléités de révolutionner la péninsule, même s'ils étaient forcés de constater qu'ils devaient changer de stratégies. Premièrement, ils comprenaient qu'ils ne pourraient plus compter sur une aide des Français; d'une part, les couches populaires ne les appréciaient guère; d'autre part, ils ne représentaient plus l'idéal démocratique-révolutionnaire depuis le sacre de Napoléon. Deuxièmement, il leur fallait accepter l'idée de renoncer à une révolution dans l'immédiat, car, d'abord, ils devaient impérativement élargir leurs rangs, créer une conscience nationale qui débouche sur la constitution d'une force autochtone²¹. Pour ce faire, il leur fallait réussir à gagner des soutiens au sein des couches populaires et aussi essayer de recruter parmi les milieux "modérés". La grande difficulté de cette opération consistait à intégrer des personnes différentes au niveau social et idéologique sans pour autant risquer de "tiédir" et de renoncer à une partie de leur objectif.

¹⁷ Cf. P. MACRY, *Vecchio e nuovo nel secolo dei lumi*, in *Storia della Campania*, Vol.II (a cura di F. BARBAGALLO) Napoli, Guida, 1978, p. 286; G. GALASSO, *Il regno di Napoli, Il Mezzogiorno borbonico e napoleonico (1734-1815)*, Vol. IV, Torino, Utet, 2007, p. 588.

¹⁸ Cf. B. CROCE, *La rivoluzione napoletana del 1799: Biografie, racconti, ricerche*, Napoli, Bibliopolis, 1981; A. M. RAO, *La Repubblica napoletana del 1799*, in *Storia del Mezzogiorno diretta da Giuseppe Galasso e Rosario Romeo*, Vol. IV, Roma, del Sole, 1986; M. VOVELLE, *La Rivoluzione francese e la Rivoluzione Napoletana*, in *Napoli 1799 fra storia e storiografia, atti del convegno internazionale Napoli, 21-24 gennaio 1999*, (a cura di A. M. RAO), Napoli, Vivarium, 2002, pp.855-884; A. DE FRANCESCO, *1799, Una storia d'Italia*, Milano, Guerini, 2004.

¹⁹ Cf. D. SACCHINELLI, *Memorie storiche sulla vita del Cardinale Fabrizio Ruffo*, Napoli, Carlo Cataneo, 1836; B. MARESCA, *Carteggio del Cardinale Ruffo col ministro Acton*, in «Archivio storico per le provincie napoletane», 1883, p. 58-82; *La lunga marcia del Cardinale Ruffo alla riconquista del regno di Napoli*, (a cura di M. BATTAGLINI), Roma, Borzi, 1967.

²⁰ V. CUOCO, *Saggio storico sulla rivoluzione napoletana del 1799*, Torino, Utet, 1975, p.162; voir aussi F. DIAZ, *L'incomprensione italiana della Rivoluzione francese*, Torino, Bollati Boringhieri, 1989, pp.15-31.

²¹ G. BERTI, *I democratici e l'iniziativa meridionale nel Risorgimento*, Milano, Feltrinelli, 1962, p.137.

3. – Dans ces circonstances, l’apport de la Charbonnerie permettait, d’une part, la création de zones franches qui ont «toujours –comme le relève Georg Simmel– un accent de liberté [et qui font] pénétre[r les membres] sur un terrain où les normes du milieu environnant n’ont plus cours»²². D’autre part, ses symboles et ses rituels forestiers pouvaient facilement être transformés en messages politiques, plus ou moins subliminaux, compréhensibles aussi bien par les couches populaires que par des gens instruits. Pour les premiers, l’accent reposait principalement sur un registre émotionnel, comme le précise Mario Thermelly:

L’expansion de la secte parmi les strates populaires ainsi que la cohésion des différents groupes qui la composaient ne reposait pas tant sur le programme politique que sur la suggestion des rites et des symboles, à ces cérémonies complexes, mystérieuses et pittoresques minutieusement programmées dans les plus petits détails qui occupent une place centrale dans l’expérience sectaire. Ce fut grâce à un contrôle rigoureux de l’émotivité populaire que la Charbonnerie parvint à s’implanter dans le cœur des masses²³.

Pour les seconds, l’accent reposait davantage sur la démonstration d’un rapprochement possible avec les couches populaires et sur une instruction mi-philosophique mi-mystique, –inspiré par le système, quasiment scolaire, de l’ordre des *Illuminés de Bavière*, dont l’influence sur la Charbonnerie a été dûment démontrée²⁴ – visant à élaborer et promouvoir un patriotisme autochtone. Il fallait, en conséquence, dissimuler la provenance française du groupe. Cela expliquerait que le charbonnier Piero Maroncelli ait déclaré au juge Salvotti, lors de l’instruction contre les charbonniers de Venise:

²² G. SIMMEL, *Secret et sociétés secrètes*, Saulxures, Circé, 1996, p. 85.

²³ Traduit de l’italien: «Tanto l’espansione della setta tra gli strati popolari quanto la coesione dei diversi gruppi nel suo interno, era affidato, più che al programma politico, alla suggestione dei riti e dei simboli, a quel cerimoniale complesso, misterioso e pittoresco, puntigliosamente programmato nei più piccoli particolari, che occupa un posto centrale nell’esperienza settaria. Fu attraverso un’accorta regia dell’emotività popolare che la Carboneria riuscì a radicarsi nel cuore delle masse», in M. THERMELLY, *Introduzione*, in L. MINICHINI, *Luglio 1820, Cronaca di una rivoluzione*, Roma, Bulzoni, 1979, p. XXI.

²⁴ Les *Illuminés de Bavière* étaient une organisation, éminemment politique, qui avait été fondée à Ingolstadt, en Bavière, par le professeur Weishaupt qui voulait former secrètement une élite de conseillers des princes chargée d’intervenir dans la politique afin que progressivement la société retourne vers l’état de nature tel que celui conceptualisé par Rousseau. L’ordre *Illuminé* était constitué comme une école où un système de grades correspondait à des classes, cet étagement servait à compartimenter les révélations sur les finalités politiques du groupe. Cf. R. LEFORESTIER, *Les Illuminés de Bavière et la franc-maçonnerie allemande*, Genève, Slatkine-Megariotis, 1974 ; C. FRANCOVICH, *Gli Illuminati di Weishaupt e l’idea egualitaria in alcune società segrete del Risorgimento*, in *Albori socialisti nel Risorgimento, contributo allo studio delle società segrete (1776-1836)*, Firenze, Felice le Monnier, 1962, pp.1-39; H. REINALTER, *Der Illuminatenorden (1776-1785/87). Ein politischer Geheimbund der Aufklärungszeit*. Frankfurt [u.a.], Lang, 1997.

Les charbonniers tiraient leur origine de l’Ecosse; d’où cette société [la Charbonnerie] s’était propagée en Angleterre, je ne sais pas dans quel but, Caroline Bourbon de Naples s’en est servi contre Joachim Murat et l’agita pour cette raison en Sicile, d’où elle l’avait fait passer secrètement en Calabre²⁵.

La constitution de cet espace “parallèle” a rendu ainsi possible le rassemblement et la cohabitation des personnes ayant des profils sociaux très variés. Aurelio Lepre a relevé la présence de nobles, ecclésiastiques, militaires, propriétaires terriens, commerçants, ouvriers, paysans²⁶. Néanmoins, l’élite de la Charbonnerie réalisait que les nouveaux adeptes avaient besoin de temps pour assimiler ces formes de sociabilité. Ainsi, cette société secrète avait recours à une double utilisation du secret: premièrement pour se prémunir contre des ennemis extérieurs à l’ordre, deuxièmement pour hiérarchiser les informations à communiquer aux affiliés²⁷. Ses Statuts précisent que chaque cellule, appelée Vente, était supervisée par une Vente-Mère, qui, à son tour, était contrôlée par une Haute-Vente²⁸. La Vente était à son tour constituée de deux grades, celui des Apprentis et celui des Maîtres. Lors des séances, les membres de deux degrés se réunissaient dans la même salle, mais les Apprentis ne participaient qu’à certaines rencontres. Il n’était, toutefois, pas rare que ces classifications reprenaient des critères sociaux, comme le révèle le charbonnier Primo Uccellini dans ses mémoires:

À Ravenne la Charbonnerie se divisait en trois sections: la première portait le nom de protectrice, parce qu’elle soutenait les autres; la deuxième se nommait Espérance parce que principalement composée de jeunes étudiants et la troisième était un mélange de différentes catégories, dont presque tous étaient ouvriers... eut le nom de Tourbe²⁹.

²⁵ Traduit de l’italien: «I carbonari, traevano la loro origine dalla Scozia; che questa Società si era propagata in Inghilterra, non so diretta a qual fine; che Carolina Borbone di Napoli se ne giovò per far contro a Gioacchino Murat e la menò per questo oggetto in Sicilia, donde segretamente avevala fatta passare in Calabria». Déclarations de Piero Maroncelli publiées par A. LUZIO, *Processo Pellico Maroncelli*, Milano, Cogliati, 1903, p. 356; voir aussi les propos de l’ambassadeur russe à Naples G. ORLOFF, *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples*, 1819, Vol. II, Paris, Trettel et Würtz, 1825, pp. 286, 287.

²⁶ A. LEPRE, *Classi, movimenti politici e lotta di classe nel Mezzogiorno*, in «Studi storici», 1975, pp. 368-369.

²⁷ P.-A. LAMBERT, *Les justifications doctrinales et pratiques du secret : des Illuminés de Bavière à la charbonnerie*, in *Le Secret*, (Textes réunis et présentés par P. DUJARDIN), Paris-Lyon, CNRS, 1987, pp. 159-160.

²⁸ *Statuti della Carboneria* publiés par D. SPADONI, *Sette, cospirazioni e cospiratori nello Stato pontificio all’indomani della Restaurazione*, Roma, Roux e Viarengo, 1903, pp. 28-31.

²⁹ Traduit de l’italien: «In Ravenna la Carboneria dividevasi in tre sezioni: la prima portava il nome di protettrice, perché reggeva le altre; la seconda di Speranza, perché composta in gran parte di giovani studenti; e la terza, perché era un miscuglio di ogni sorta di gente, operai quasi tutti... ebbe il nome di Turba». P. UCCELLINI, *Memorie di un vecchio carbonaro*, Roma, Dante Alighieri, 1898, pp. 6-7.

Une hiérarchie parmi les membres des classes sociales aisées était toutefois aussi nécessaire, afin que les personnes fortunées ne se sentent pas menacées dans la possession de leurs biens. Cette hypothèse était, du reste, déjà évoquée par l'historien Carlo Francovich qui précise:

L'indétermination et la variabilité du programme politique [de la Charbonnerie] facilitait sa diffusion. À certaines occasions, la Charbonnerie se limitait à revendiquer une Constitution, à d'autres, elle animait l'espoir d'un rachat de la nation, dans une forme unitaire ou fédérative, et enfin parfois –dans les degrés les plus élevés– elle révélait une foi absolue dans la revendication des idéaux égalitaires³⁰.

4. – La revendication constitutionnelle servait, par conséquent, de dénominateur commun, mais pour démontrer qu'il ne s'agissait que d'une première étape et non de la finalité de l'organisation, il faut parvenir à établir que "l'élite charbonnique" était effectivement composée de patriotes ayant cristallisé leurs idéaux sur les événements de la Révolution française et Parthénopéenne et ayant à cœur l'unification de l'Italie. Quelques éléments de réponse sont apportés par les recherches de Giuseppe De Ninno. En se basant sur des rapports de police de la région de Bari, De Ninno est parvenu à réaliser une étude prosopographique des Grands Maîtres, c'est-à-dire les dirigeants des cellules de cette région pendant la période constitutionnelle 1820-1821. Il en ressort que sur les 79 noms, il n'y avait que des personnes instruites ayant à cœur de libérer le pays du despotisme de l'Ancien Régime. Ceux qui avaient l'âge d'avoir pu participer aux événements de la République Parthénopéenne s'y étaient ralliés³¹. Également, l'étude de Maria Antonietta de Cristofaro a pu démontrer que le profil du diffuseur de la Charbonnerie en Basilicate, Urbano Brando, correspond également à ce profil de révolutionnaire.

Celui-ci –avance De Cristofaro– naquit aux alentours de 1765 d'un avocat de Carbone. Avec ses frères Antonio, Biagio, Francesco Antonio et Giuseppe, il adhéra en 1799 au mouvement républicain et fut exilé à Marseille, sous peine de mort s'il était rentré dans le royaume. Il retourna dans l'Italie méridionale à la suite des Français et s'établit à Episcopia [en Basilicate], d'où au cours de la décennie

³⁰ Traduit de l'italien: «Giovava a tale diffusione [de la Charbonnerie] la indeterminatezza e la poliedricità del programma politico, che talvolta si limitava a chiedere una Costituzione, talaltra faceva balenare la speranza di un riscatto nazionale, nella forma unitaria o federativa, talora infine –nei gradi più alti– rivelava la fede più assoluta nella rivendicazione degli ideali egualitari», in C. FRANCOVICH, *L'azione rivoluzionaria risorgimentale e i movimenti delle nazionalità in Europa prima del 1848*, in *Nuove questioni di storia del Risorgimento e dell'Unità d'Italia*, Vol. I, Milano, Morzarati, 1983, p. 470.

³¹ G. DE NINNO, *Dei Gran Maestri e dignitari delle "Vendite" dei Carbonari della provincia di Terra di Bari nel 1820-21*, Bari, Lella & Casini, 1911.

française, il fut un des charbonniers les plus actifs, recouvrant des charges administratives aussi après la révolution de 1820-21³².

Ces considérations peuvent être complétées et renforcées par la trajectoire politique de Pierre-Joseph Briot; le révolutionnaire franc-comtois qui a, très vraisemblablement, importé le “moule” de la société charbonnière dans le royaume de Naples³³. Il était charbonnier, comme le démontre Bègue-Clavel³⁴, et selon Albert Mathiez et Francesco Mastroberti, il a dû être initié à Gray, une ville de garnison près de Besançon³⁵. Briot aurait ainsi pu assister à ces rencontres caractérisées par une transcendance entre les classes sociales; la composition sociale du groupuscule de Gray continuait, en fait, à affilier des artisans alors que la haute noblesse ainsi que la grande bourgeoisie marchande étaient peu présentes³⁶. Sur le plan idéologique, Briot était convaincu de l’universalité des Droits de l’Homme et il s’est exprimé à deux reprises en faveur de l’Unité italienne, lorsqu’il a été député au Conseil des Cinq-Cents entre 1798 et 1799³⁷. Démocrate et républicain, Briot a refusé, malgré les menaces, de voter en faveur de Bonaparte le 18 brumaire. Néanmoins, contraint de trouver du travail pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, il s’est officiellement rallié au nouveau régime. Il n’a toutefois jamais cessé de lutter pour les valeurs auxquelles il croyait. Quand il fut envoyé comme fonctionnaire à l’île d’Elbe, il participa à la fondation d’une loge maçonnique aux tendances jacobines³⁸. Ces activités, frôlant la conspiration, lui ont probablement fait perdre sa place au début 1804. Il eut deux années de disgrâce avant que le Ministre de l’Intérieur lui proposa un poste d’intendant à Chieti dans les Abruzzes en 1806.

³² De Cristofaro précise: «Urbano Brando nacque intorno all’anno 1765 da un avvocato di Carbone. Con i fratelli Antonio, Biagio, Francesco Antonio e Giuseppe aderì nel ’99 al movimento repubblicano e fu esiliato a Marsiglia, sotto pena di morte se fosse rientrato nel Regno. Tornò nell’Italia meridionale al seguito dei francesi e si stabilì in Episcopia, dove nel Decennio fu uno dei più attivi carbonari, ricoprendo cariche amministrative anche dopo i moti del 1820-21». M.A. DE CRISTOFARO, *La carboneria in Basilicata*, Venosa, Osanna, 1991, p. 21.

³³ Cf. MATHIEZ, *L’origine franc-comtoise*, cit., pp.551-561; GODECHOT, P. J. *Briot et la carboneria*, cit., pp.371-381; MASTROBERTI, *Pierre-Joseph Briot*, cit., pp. 331-373.

³⁴ F.T. BÈGUE-CLAVEL, *Histoire secrète de la franc-maçonnerie et des sociétés anciennes et modernes*, Vol.IV, Paris, Pagnerre, 1843, p. 379.

³⁵ MATHIEZ, *L’origine franc-comtoise*, cit., p.558-561; MASTROBERTI, *Pierre-Joseph Briot*, cit., p. 45.

³⁶ Sur cinquante membres, il y avait: six représentants des professions libérales (avocat, avoué, professeur), six militaires (en activité ou en retraite), onze artisans dont les entrepreneurs dans le bâtiment), quatre propriétaires, quinze commerçants et négociants, sept fonctionnaires et un ecclésiastique. Cette liste de membres est rapportée par C. Godard, *Catéchisme des Bons Cousins Charbonniers*, in « Annales franc-comtoises », 1905, pp.34, 35.

³⁷ MASTROBERTI, *Pierre-Joseph Briot*, cit., pp. 56-60 et 76-85.

³⁸ Cf. M. DAYET, *Pierre-Joseph Briot et l’organisation de l’île d’Elbe (3 germinal an X à 26 brumaire an XII)*, in «Annales Historiques de la Révolution française», 1954, p. 140-157; C. FRANCOVICH, *Massoni e Giacobini all’Isola d’Elba durante l’occupazione francese*, in *Albori socialisti nel Risorgimento, contributo allo studio delle società segrete (1776-1836)*, Firenze, Felice le Monnier, 1962, pp. 99-119; MASTROBERTI, *op. cit.*, pp. 93-100.

Avec cette trajectoire, il est intéressant de souligner que le franc-comtois aurait aisément pu fonder un groupuscule charbonnier sur l'île d'Elbe. Or, à cette période, aucune trace de la Charbonnerie n'a été relevée dans la partie septentrionale de la péninsule italienne. Cet aspect tendrait à démontrer que Briot réalisait pertinemment que les caractéristiques de l'ordre charbonnier convenaient mieux à un environnement rural. En effet, depuis son arrivée dans le royaume de Naples, Pasqual Arnaud constate:

force est de reconnaître que la carte des foyers charbonniers suit celle des missions de Briot, par ailleurs comtois et maçon notoire, et que la philosophie de la Charbonnerie napolitaine est proche de celle de ce jacobin militant de l'unité italienne³⁹.

5. – La stratégie de la Charbonnerie était de constituer un espace parallèle, pour reproduire en son sein la Nation révolutionnaire et éduquer les affiliés afin qu'ils prennent progressivement conscience de leur statut de sujet dominé et qu'ils désirent s'en affranchir⁴⁰. Tous ces affiliés étaient en quelque sorte le peuple de la Nation charbonnière. Une décision de la Grande cour spéciale de Naples sur la révolution, organisée par la Charbonnerie dans le royaume de Naples en 1820, précise:

chaque vente de charbonniers se donnait [...] le nom de nation. Les rebelles qui avaient anéanti le royaume s'appelaient libérateurs de la patrie, le renversement de l'ordre [...] s'appela Régénération; une désolante anarchie se disait Gouvernement Constitutionnel⁴¹.

Le chercheur franc-maçon Oreste Dito considère qu'au début du XIX^e siècle, la Nation, sous-entendue italienne, se résumait à la Charbonnerie⁴².

En entrant dans la société charbonnière, l'adepte recevait le titre d'Apprenti. Dès lors, c'était pour lui un recommencement, une seconde naissance qui impliquait de tout réapprendre. La Charbonnerie était une sorte de mère ou de père spirituel qui adoptait le néophyte et l'éduquait pour qu'il apprenne à grandir et à s'épanouir selon ses règles. Dans le premier grade, les discussions politiques et les critiques envers le gouvernement n'étaient pas admises⁴³. Cette mesure, a priori paradoxale, devait

³⁹ ARNAUD, *Charbonnerie et Maçonnerie*, cit., p. 8.

⁴⁰ E. LENNHOF, *Histoire des sociétés politiques secrètes au XIX^e et au XX^e siècle*, Paris, Payot, 1934, p. 20.

⁴¹ Traduit de l'italien: «Ogni vendita di Carbonari si dava [...] il nome di nazione. I ribelli che avevano subbissato il reame si chiamarono liberatori della patria; il sovvertimento dell'ordine, [...] si chiamò Rigenerazione; una desolante anarchia si disse Governo Costituzionale [sic]». ASMo, Archivio segreto austro-estense f. 27, *Estratto della decisione della Gran Corte speciale di Napoli nella causa della ribellione de' carbonari scoppiata in Monteforte il 2 luglio 1820*.

⁴² DITO, *Massoneria, Carboneria*, cit., p. 71.

⁴³ T. SAINT-EDME, *Constitution et organisation des carbonari ou documents exacts sur tout ce qui concerne l'existence, l'origine et le but de cette société*, Paris, Corby, 1821, p. 45.

servir à conjurer les risques de divisions et à éviter de choquer ceux qui, provenant avant tout des couches populaires, pouvaient encore être attachés au roi. Ainsi, les critiques envers la société profane, qui ne manquaient pas, étaient formulées de manière indirecte pour ne pas viser explicitement une personne ou une charge. Les écrits retraçant les discussions dans les Ventes sont malheureusement très rares, ce qui oblige à faire reposer principalement l'argumentation sur la brochure du charbonnier Giacomo Dragonetti et sur quelques documents anonymes retrouvés dans les archives de Salerne⁴⁴. Ces écrits concordent pour dénoncer la corruption morale de la société profane. Dragonetti déclare:

l'éducation fausse et corrompue, l'inégalité excessive des rangs, et des biens, la contraposition d'intérêts si différents, l'orgueil du pouvoir, et l'ambition qui règnent, et triomphent dans presque toutes les institutions politiques ont ainsi altérés et viciés dans le cœur humain les sentiments primitifs de la Nature⁴⁵.

La Charbonnerie se présentait comme une organisation régénératrice qui proposait de ramener: «l'homme dans sa bonté originelle et de faire renaître dans son cœur les lois consolantes et providentielles de la nature»⁴⁶. Pour rendre ces principes d'inspiration rousseauiste plus intelligibles aux adeptes issus des strates populaires, la Charbonnerie établissait un parallélisme entre le concept philosophique de l'état de nature et le christianisme-primitif. L'historien Achille Vaulabelle relève:

les carbonari empruntaient aux premiers âges du christianisme certains principes qui formaient la partie secrète de leurs doctrines. Apôtres du dogme de la fraternité humaine, hostiles à tous les privilèges et à toutes les inégalités sociales, ils voyaient dans Jésus-Christ une victime de la tyrannie, et glorifiaient en lui le prophète et le martyr de l'égalité⁴⁷.

La Charbonnerie se légitimait en s'incarnant comme la continuatrice de la secte des premiers chrétiens; elle justifiait ainsi la pratique du secret, car, comme les premiers chrétiens ses adeptes étaient persécutés⁴⁸. Implicitement, ces discours visaient à délégitimer les autorités en place et insuffler l'idée que des charbonniers

⁴⁴ La brochure de Dragonetti a été publiée par L. CHIARELLI, *Un opuscolo carbonaro del 1820*, in «Rassegna storica del Risorgimento», 1929, p. 545; voir aussi ASS, Gran Corte Criminale, processi politici, f. 79.

⁴⁵ Traduit de l'italien: «la falsa e corrotta educazione, la ineguaglianza eccessiva de' ranghi, e de' beni di fortuna, la collisione di tanti diversi interessi, l'orgoglio del potere, e l'ambizione che regnano, e trionfano quasi in tutte le istituzioni politiche hanno per tal modo alterati, e viziati nel cuore umano primari sentimenti della Natura». CHIARELLI, *Un opuscolo Carbonaro del 1820*, cit., p. 564.

⁴⁶ Traduit de l'italien: «l'uomo alla sua originaria bontà e far rinascere nel suo cuore le provvide e consolanti Leggi della Natura» *Ibid.*, p. 564.

⁴⁷ A. VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe*, Vol.V, Paris, Perrotin, 1857, p. 30.

⁴⁸ *Memorie sulle società segrete dell'Italia Meridionale e specialmente sui carbonari*, (traduzione dall'inglese di A. M. CAVALLOTTI), Roma, Dante Alighieri, 1904, p. 48.

devraient à terme prendre le pouvoir afin de régénérer la société en libérant la patrie qui était enchaînée.

La patrie –poursuit cet écrit anonyme– est opprimée, elle est asservie ! Elle gémit sous les ruines honteuses, chargées de chaînes... Servons la patrie une fois comme des disciples de Brutus, courrons à l'extermination des ennemis scélérats de la gloire nationale, nous tirons d'eux notre sainte religion⁴⁹.

Il n'est pas, apparemment volontairement, fait mention de frontières précises afin de pouvoir procéder à une unification progressive qui, au gré des événements, devrait amener à l'union de toute la péninsule. Il est néanmoins intéressant de constater que cette vision patriotique découle du même syncrétisme. D'une part, il y avait, comme le relève l'historien Alberto Banti, la reprise d'une iconographie typiquement révolutionnaire qui amalgamait la patrie à une mère, généralement enchaînée et que les patriotes devaient libérer⁵⁰. D'autre part, cette idéologie patriotique était greffée sur des connotations religieuses qui identifieraient la mère-patrie non pas à la déesse raison, mais à la Vierge. Le général-charbonnier, Guglielmo Pepe, précisait, de fait, dans ses mémoires que: «les bustes de la Vierge, de Jésus, martyr du despotisme, étaient des objets qui parlaient à l'imagination du peuple»⁵¹. Pour matérialiser davantage cette représentation nationale, l'espace charbonnier avait ses propres lois, ses codes juridiques et sa Constitution⁵². Cette idée a pu trouver inspiration dans les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, de Jean-Jacques Rousseau. Celui-ci explique, de fait, très clairement:

ce sont les institutions nationales qui forment le génie, le caractère, les goûts et les mœurs d'un peuple, qui le font être lui et non pas un autre, qui lui inspirent cet ardent amour de la patrie fondé sur des habitudes impossibles à déraciner, qui le font mourir d'ennui chez les autres peuples, au sein des délices dont il est privé dans le sien⁵³.

L'accent était très poussé sur l'étude et le respect des institutions charbonnières, en particulier, celles du Parlement. Effectivement, à chaque fois que les charbonniers

⁴⁹ Traduit de l'italien: «La Patria –poursuit cet écrit anonyme– è oppressa è serva ! Geme sotto le rovine vergognose carica di catene... Serviamo la Patria una volta da discepoli de Bruti, si corra all'esterminio dei scellerati nemici di gloria nazionale, di loro medesimi e di nostra santa religione». ASS, Gran Corte Criminale, processi politici, f.79.

⁵⁰ A. M. BANTI, *La nazione del Risorgimento. Parentela, santità e onore alle origini dell'Italia unita*, Torino, Einaudi, 2000, p.15.

⁵¹ G. PEPE, *Mémoires sur les principaux événements politiques et militaires de l'Italie moderne*, Vol.III, Paris, D'Amyot, 1847, p. 159.

⁵² Cf. *Statuti della Carboneria publiés par SPADONI, Sette, cospirazioni e cospiratori*, cit., pp. 15-51.

⁵³ J.-J. ROUSSEAU, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, in *Œuvres complètes*, Vol. III., Paris, Gallimard, 1964, p. 960.

se réunissaient dans la Vente, environ une fois par mois, ils étaient appelés à prendre part aux débats qui étaient organisés selon le modèle parlementaire. Il y avait un ordre du jour qui devait être strictement respecté et les adeptes voulant prendre la parole attendaient qu'elle leur soit donnée par un responsable, appelé Assistant⁵⁴. Mario Thermelly relève:

Dans les Ventes provinciales et citadines, les artisans, paysans, petits propriétaires, adeptes des professions libérales, étudiants, eurent leur premier contact avec le mécanisme électoral, celui des débats, du contrôle de la comptabilité sociale, ils apprenaient, ou du moins étaient mis en condition d'apprendre les règles élémentaires d'une assemblée ordonnée⁵⁵.

Effectivement, outre les commentaires ou amendements que chaque adepte était libre d'apporter, il participait aussi aux élections des autorités qui se déroulaient chaque année le premier juillet, jour de la fête de la Charbonnerie⁵⁶. Le choix du Grand Maître, l'équivalent du président, avait une portée symbolique particulière, car il signifiait qu'il ne pouvait y avoir de chef légitime qui ne reçoive ses pouvoirs de la majorité des affiliés. Ainsi, la Charbonnerie entendait, par analogie, dénoncer indirectement le manque de légitimité des monarques. Outre les fonctions législatives, les adeptes qui étaient déjà membres depuis quelque temps avait le droit de se présenter aux élections. L'art. 8 des *Statuts généraux de la grande famille des C...*[harbonniers] précise en effet: «les C... sont égaux en droit: ils sont tous également admissibles à tous les emplois C...; ils sont tous électeurs et tous peuvent être élus»⁵⁷.

L'entraide et la solidarité entre les membres étaient des aspects importants. En principe, il ne devait pas y avoir de différence d'ordre social entre les affiliés, tous devaient se comporter comme des frères, ils s'appelaient, d'ailleurs, «Bons Cousins». L'art. 1^{er} des *Statuts de la Haute-Vente de Tonio* déclarait, à ce propos, qu'un des buts de l'organisation était de développer: «le perfectionnement de l'esprit et du cœur humain, l'aumône, l'amour du prochain, le respect strict des lois»⁵⁸. Pour appliquer concrètement cet aspect, l'ordre demandait que chaque Bon Cousin s'acquitte, une

⁵⁴ SAINT-EDME, *Constitution et organisation des carbonari*, cit., p. 44-47.

⁵⁵ Traduit de l'italien: «Nelle Vendite paesane e cittadine artigiani, contadini, piccoli proprietari, professionisti, studenti ebbero il primo approccio con la prassi delle elezioni, del dibattito, del controllo della compatibilità sociale, impararono, o furono almeno posti in condizione di imparare, le regole elementari di una ordinata assemblea», in THERMELLY, *Introduzione*, cit., p. XXVII.

⁵⁶ SPADONI, *Sette, cospirazioni e cospiratori*, cit., p. 18.

⁵⁷ *Statuts généraux de la grande famille des C...*, exemplaire disponible à la Bibliothèque Nationale de France [BNF].

⁵⁸ Traduit de l'italien: «il perfezionamento dello Spirito e del cuor umano, la beneficenza, l'amore del prossimo, l'osservanza strettissima delle leggi», ASMi Presidenza di governo, f. 16, *Statuti dell'Alta Vendita di Tonio*.

fois par mois, d'une taxe proportionnée à ses avoirs afin d'aider ceux qui étaient en difficulté⁵⁹. Le charbonnier Laderchi a précisé lors d'un interrogatoire:

Chacun payait en fonction des propres circonstances. Les moins aisés étaient secourus par les autres [...]. Tout cet argent va dans la caisse de la Société [...] Il y a un Comité appelé des subsides composé de deux ou trois membres. Ceux-ci connaissent les besoins des différents individus donnent au caissier l'ordre de payer⁶⁰.

Le but était d'aider les pauvres, –sans “effrayer” les riches bourgeois qui ne se voyaient pas contester leurs propriétés– en leur faisant ainsi prendre conscience qu'ils avaient le droit à recevoir de l'aide et qu'ils ne devaient pas se contenter de la charité, souvent humiliante, des ordres religieux. L'égalité signifiait également que les titres ou toutes les autres distinctions reconnues par la société profane n'avaient plus cours; pour l'affirmer symboliquement, les charbonniers étaient appelés à remettre leurs “métaux“, c'est-à-dire leur argent et objets de valeur dès leur entrée dans la Vente⁶¹. Ces principes ne voulaient toutefois pas exalter une anarchie sans autorité. Bien au contraire, les membres devaient obéir aux lois et aux dignitaires. La différence par rapport à la sujétion relevait de la légitimité. Dans une Vente, aucun privilège n'était dû à une prétendue volonté divine ou à des considérations d'ordre traditionnel. Pour monter dans la hiérarchie, seuls comptaient l'effort et les talents. Ceux-ci doivent être compris comme la persévérance et la capacité intellectuelle, morale et spirituelle de se remettre en question, de renoncer progressivement à toutes les notions apprises dans le monde profane et de se reconstruire selon des principes tels que les Droits de l'Homme. Voilà pourquoi le charbonnier qui venait d'adhérer à la société secrète était au début d'une longue trajectoire. Il serait, par conséquent, plus correct de dire que le néophyte n'était pas encore un citoyen-charbonnier, mais que, dès sa réception, il était appelé à le devenir. Dans le deuxième degré, celui des Maîtres, ces thèmes étaient repris et approfondis. Les Maîtres siégeaient toujours dans la Vente avec les Apprentis et, en plus, ils devaient se réunir seuls pour approfondir des questions délicates telles que les stratégies à employer pour organiser un soulèvement afin de revendiquer une Constitution, l'annexion à un État voisin, ou même comploter pour chasser les Français ou les Autrichiens revenus après la Restauration. Il n'y avait pas de période prédéterminée pour le passage entre l'apprentissage et la maîtrise; certains

⁵⁹ SPADONI, *Sette, cospirazioni e cospiratori*, cit., p. 40.

⁶⁰ Traduit de l'italien: «Cadauno pagava a seconda delle proprie circostanze. I meno benestanti venivano soccorsi dagli altri [...]. Tutti questi denari vanno nella cassa della Società [...] Havvi un Comitato così detto dei sussidi composto da due o tre membri. Questi son quelli che conoscendo i bisogni dei vari individui danno al cassiere l'ordine di pagamento». A. PIERANTONI, *I Carbonari dello Stato pontificio ricercati dalle inquisizioni austriache nel Regno Lombardo-Veneto (1817-1825)*, Roma, Dante Alighieri, 1910, p. 472.

⁶¹ Cf. ASNa, Archivio borbone f. 729, *Catechismo di apprendente massonico*; voir aussi DITO, *op. cit.*, p. 146.

Apprentis ne dépassaient guère le premier échelon, d'autres le gravissaient rapidement, comme le charbonnier Felice Foresti, qui expliquait dans ses mémoires avoir été initié à l'apprentissage, puis à la maîtrise en un seul jour⁶². En principe, le délai minimum était de neuf lunes, même si des dérogations étaient possibles⁶³. Des cas comme celui de Felice Foresti devaient donc être l'exception. En effet, l'art. 153 du Statut charbonnier précise :

S'il suffit à un païen [ainsi étaient désignées les personnes non initiées à la Charbonnerie] d'être susceptible de perfectionnement pour devenir un simple charbonnier, celui-ci ne pourra cependant pas accéder au grade de maître s'il n'a pas auparavant donné beaucoup de preuves d'infailibilité de lui-même qui démontrent clairement son perfectionnement, qu'il est digne des grands secrets, dont il va faire partie dans ce second grade⁶⁴.

Il est malheureusement difficilement possible d'approfondir davantage la nature des discussions du deuxième grade, étant donné que les comptes rendus ont été détruits, soit par les charbonniers soit par les autorités qui voulaient les rayer de l'histoire⁶⁵. Néanmoins, une analyse des rites de passage peut fournir des indications intéressantes. À la différence des épreuves pour le premier grade, celles-ci ne symbolisaient pas une mort spirituelle et une renaissance. Le but était de vérifier si effectivement l'Apprenti était apte à devenir Maître⁶⁶. Cette analyse permet également de mettre en évidence l'importance des symboles bibliques, soulignant la volonté de la Charbonnerie de conserver une morale chrétienne, bien que ces propos fussent modifiés pour rejoindre les principes nationalistes de la Charbonnerie. Le candidat était amené les yeux bandés dans la Vente où n'étaient présents que les Maîtres. Le Grand Maître commençait par l'interroger sur le catéchisme du premier grade⁶⁷. Si les réponses du candidat étaient considérées comme satisfaisantes, l'examen pouvait continuer. Le Grand Maître grondait alors l'Apprenti en affirmant

⁶² F. FORESTI, *Memorie*, in A. VANNUCCI, *I martiri della libertà italiana dal 1794 al 1848*, Milano, Bortolotti e Prato, 1887, p. 2.

⁶³ SPADONI, *op. cit.*, p. 36.

⁶⁴ Traduit de l'italien : «Se basta ad un pagano la suscettibilità di esser perfezionato, onde divenire semplice carbonaro, non potrà però questi passare al grado di maestro se non avrà prima date tante prove infallibili di sè, che mostri senza velame di essersi perfezionato, ed esser degno degli alti segreti, di cui va a far parte in questo secondo grado», *Ibidem*.

⁶⁵ Après la révolution napolitaine (de juillet 1820 à mars 1821), le gouvernement restauré des Bourbons émit un décret le 7 mai 1821 exigeant la destruction de tous les matériaux concernant la Charbonnerie. Ce document est reproduit par DE CRISTOFARO, *La carboneria in Basilicata*, cit., pp. 180, 181.

⁶⁶ Pour rédiger cette partie ont été utilisés un *catéchisme charbonnier* disponible dans les Archives de Rome, ASRM, Tribunale della Sacra Consulta f. 23, ainsi que la description de SAINT-EDME, *op. cit.*, pp. 80-87; voir aussi, *Catechismo di secondo grado*, reproduit par LUZIO, *Il Processo Pellico-Maroncelli*, cit., pp. 328-338.

⁶⁷ SAINT-EDME, *cit.*, pp. 62-80.

de ne pas être convaincu de sa bonne foi; l'accusant de vanité, il exigeait que son parrain lui mette une couronne d'épines sur la tête et le conduise dans le jardin des oliviers. Alors l'Apprenti était mis dans une attitude suppliante et déclarait à voix haute:

si les peines que je dois souffrir peuvent être utiles au genre humain, je ne demande point qu'on les diffère; je désire seulement que votre volonté soit faite et non la mienne⁶⁸.

Ensuite, le récipiendaire, interprétant le rôle de Jésus, devait boire dans le calice des amertumes, après quoi, il était reconduit devant le Grand Maître qui interprétait le rôle de Pilate. Le Maître Expert revêtant le rôle d'un garde expliquait que le candidat troublait l'ordre public, se prenait pour un Dieu, voulait détruire la religion et régner en despote sur le peuple. Pilate, trouvant l'accusation très grave, demandait de conduire le prisonnier devant Caïphe, qui l'envoyait chez Hérode. La cérémonie retraçait les principales étapes de la passion du Christ. Les autres Maîtres présents interprétaient le rôle du peuple qui exigeait sa flagellation, mais, au dernier instant, demandait sa grâce. Alors le candidat devait s'agenouiller et prêter un serment éminemment politique.

Je jure de m'éloigner de tout délit et de conserver toujours mon honnêteté: je jure de garder secret tout ce qui me sera demandé par la Société dont je m'appête à faire partie. [...] Je jure qu'au jour désigné pour le rachat, quand ceux qui aiment la Patrie s'insurgeront pour détruire les privilèges, l'arrogance, la tyrannie, et sur les ruines de ceux-ci élevant le drapeau de la vraie Liberté Républicaine, je me retrouverai parmi les combattants et je ne reculerai devant rien, pour autant que mes forces le permettent, afin d'obtenir le triomphe d'une idée la plus sainte que nos Pères proclamèrent, intrépides dans leurs chaînes, dans l'exil et devant l'échafaud⁶⁹.

Le ton de cette promesse, les références à une mère-patrie devant être libérée en suivant l'exemple de Jésus qui appelait ses disciples à lutter contre les Romains pour libérer Israël tendent à confirmer une finalité républicaine. Maurizio Viroli relève, par

⁶⁸ Ivi, p. 81.

⁶⁹ Traduit de l'italien: «Io dinanzi al gran Tronco e sacro Fornello acceso giuro di rifuggire da ogni delitto e conservarmi onesto sempre: giuro di mantener segreto quanto mi verrà imposto dalla Società della quale vado a far parte: [...] giuro che nel giorno desiato della riscossa, quando chi ama di vero amor la Patria insorgerà per distruggere il privilegio, la prepotenza, la tirannide, e sulle rovine di questi inalzare il vessillo della vera Libertà Repubblicana mi troverò nel numero dei combattenti, e nulla risparmiarò, per quanto il consentiranno le mie forze, onde ottenere il trionfo di una Idea la più santa e che i Padri nostri proclamarono intrepidi fra le catene, nell'esilio e dinanzi al patibolo [sic]», in F. DELLA PERUTA, *Il mondo latomistico della Restaurazione*, in *La nascita della nazione, la Carboneria, intrecci veneti, nazionali e internazionali*, (a cura di F. DELLA PERUTA, G. BERTI), Rovigo, Minelliana, 2004, p. 15.

ailleurs, qu'à partir du XVIII^e siècle, les penseurs utilisaient le terme de patrie comme synonyme de république⁷⁰.

6. – Les détails sur la manière de constituer la Nation italienne et la forme de son gouvernement n'étaient cependant dévoilés qu'au troisième grade. Dans ce degré, particulièrement secret, était présentée la Constitution d'Ausonia qui dévoilait le programme politique pour la Nation italienne⁷¹. Ce Pacte est la principale source existante et le fait qu'un exemplaire a été retrouvé dans les papiers du fondateur présumé, Pierre-Joseph Briot, ne fait que renforcer la crédibilité du document⁷². Cette Constitution propose un mélange entre démocratie et système inspiré par la volonté générale rousseauiste. En effet, les citoyens devaient détenir le pouvoir, mais, en même temps, les modalités politiques étaient pensées pour empêcher tout abus d'une majorité. Les hommes, âgés de plus de vingt et un ans, n'avaient le droit d'élire directement leurs représentants qu'au niveau municipal. C'est ensuite, le Conseil qui nommait les personnes de l'instance supérieure en leur confiant des mandats impératifs. Le modèle prévu pour la Nation Ausonienne –qui englobe toute la péninsule, y compris tous les anciens États vénitiens jusqu'aux bouches du Cattaro– était très décentralisé. L'Ausonie devrait être composée de vingt et une provinces, qui seraient formées de Départements à leur tour divisés en Districts composés de Cantons regroupant les communes. Les citoyens exprimaient leur suffrage pour l'élection du maire et pour l'Assemblée primaire de leur commune. Ces Assemblées, en plus de gérer les aspects législatifs des agglomérations, auraient aussi la tâche de nommer les électeurs devant désigner les représentants de l'Assemblée cantonale. Il en était de même pour les autres instances, les élus des cantons nommaient ceux des districts et ainsi de suite. Enfin, pour contrebalancer le poids des électeurs des institutions de l'échelon inférieur, l'Assemblée provinciale pourvoirait à l'élection des Conseillers des organes exécutifs des départements, districts et cantons sur la proposition trois fois plus nombreuse des Assemblées respectives. Au haut de la pyramide, il y aurait les vingt et une Assemblées provinciales qui auraient pour tâche d'élire chacune un des vingt et un députés composant l'Assemblée souveraine. Cette dernière élirait les représentants du pouvoir exécutif, soit deux rois, celui de la mer et celui de la terre, dont le mandat durerait vingt et un ans. Ceux-ci auraient des tâches très précises et un pouvoir limité. Le roi de la mer devait s'occuper de la flotte, signer des traités commerciaux et décider de l'entrée en guerre. Le roi de la terre avait les mêmes attributions, mais sur le plan terrestre; cela allait de l'armée à la gestion des fortifications et au commerce. En cas de désaccord, un troisième roi, celui du Peuple, serait nommé momentanément par l'Assemblée souveraine.

⁷⁰ M. VIROLI, *Per amore della Patria*, Roma-Bari, Laterza, 1995, p. 63.

⁷¹ Ce document est publié par SAINT-EDME, *op. cit.* pp.112-138.

⁷² Cf. M. DAYET, *Caroline Murat et les Carbonari*, in «Annales Historiques de la Révolution Française», 1957, pp. 289-295.

Le problème posé par ce système est que la marge de manœuvre des élus était si réduite qu'il serait vraiment difficile d'apporter des réformes sérieuses et c'était vraisemblablement le but recherché: celui d'établir un modèle de société idéale qui serait si parfait qu'il ne serait pour ainsi dire pas nécessaire d'y apporter des améliorations.

Cette structure reprenait également le principe de la séparation des pouvoirs; la magistrature était indépendante, même si ses membres ainsi que ceux du clergé étaient désignés, en fonction de leur importance, par les différentes Assemblées. Il est intéressant de relever ce rapport assez inattendu entre les autorités judiciaires et religieuses. La justice était appelée à sanctionner tous les manquements aux règles, alors que l'Église, qui n'était pas séparée de l'État, avait pour mission d'instruire les fidèles sur la morale chrétienne et de veiller au respect des lois. L'Église chrétienne était, pour cette raison, la seule institution religieuse reconnue et donc les frais étaient couverts par l'État; les autres cultes étaient seulement tolérés dans la sphère privée comme le précise l'article 33⁷³. Il est possible d'envisager, bien que cela ne soit pas précisé, que les citoyens pouvaient venir confesser aux prêtres leurs frustrations afin que ceux-ci soient à même de les aider spirituellement et ainsi de prévenir d'éventuels délits ou crimes contre la société. Le principe de solidarité envers les personnes en difficulté prévoyait à l'art. 56:

Il sera fourni du travail, dans chaque commune, à ces pauvres valides, [ceux qui mendiaient et ne pourront plus le faire] par les soins de l'autorité municipale. Les vieillards, les malades recevront des secours à domicile. Les individus sans asile, sans fortune et sans aveu, seront enfermés dans des asiles consacrés à l'indigence, et qui seront établis dans le cours de l'année dans chaque chef-lieu de département⁷⁴.

Le Pacte d'Ausonia est, en fait, une sorte de compromis, réformiste pour certaines propositions, utopiste pour d'autres; il conserve une large autonomie aux anciennes provinces tout en établissant un centre, dont la ville n'est pas précisée. Il en est de même pour les principes, la monarchie est abolie en faveur de la république, mais l'exécutif est tout de même géré par deux rois, bien qu'ils soient élus et que leur charge soit temporaire.

7. – Pour prétendre réaliser un projet concernant l'ensemble de la péninsule italienne, la Charbonnerie ne pouvait pas se cantonner au Midi. L'opacité du secret ne permet toutefois pas de savoir exactement quand et où ont été introduites les premières semences charbonniques dans le reste de la péninsule italienne; toutefois, le rapport du préfet du Tronto (le département aux confins des Abruzzes), du 16 septembre 1813, confirme après enquête l'existence d'une Vente à Ascoli, qui était en

⁷³ *Pacte d'Ausonia* publié par SAINT-EDME, *op. cit.*, p. 126.

⁷⁴ *Ivi*, pp. 136, 137.

rapport avec la cellule de Teramo⁷⁵. Les autorités pontificales ont par la suite, en décembre 1816, démantelé un regroupement précisément à Ascoli. Après avoir analysé la documentation retrouvée et interrogé les affiliés arrêtés, la Direction générale de la Police a estimé qu'il devait s'agir du premier regroupement établi dans leur pays⁷⁶. La progression du groupe devait être importante, en janvier 1817; cette même Direction générale de la Police constatait:

la secte des charbonniers est malheureusement étendue sur toute l'Italie et spécialement dans les Marches où Murat s'était efforcé de l'établir solidement⁷⁷.

La Charbonnerie s'est assez rapidement implantée le long de la côté Adriatique pour atteindre le royaume Lombard-Vénitien et, dans une moindre mesure, le Piémont, en passant par les Légations. Il est intéressant de constater que la présence du groupe, hors du royaume de Naples, se concentrait dans des régions urbaines et concernait assez peu de régions, plus périphériques telles que l'Ombrie et le Latium où l'État de l'Église avait réinstauré certaines pratiques du régime féodal⁷⁸. La Charbonnerie s'est, par conséquent, embourgeoisée, le nombre d'adeptes a considérablement diminué spécialement parmi les couches populaires. L'historien Billington constate que les estimations les plus basses concernant le nombre de charbonniers dans le royaume de Naples aux alentours de 1820 retiennent 300'000 membres⁷⁹. Ce chiffre est peut-être encore exagéré, toutefois il communique un ordre de grandeur. À titre de comparaison, selon Piero Pieri, ils n'étaient que trois à quatre mille dans l'État pontifical⁸⁰. Giuseppe Berti relie ce phénomène à l'impact moins important qu'eurent les soulèvements des couches populaires lors de l'arrivée des troupes françaises dans la péninsule.

Il ne pouvait pas –déclare Berti– y avoir de turbe [c'est-à-dire de lieu de réunions prioritairement fréquentées par les couches populaires] au Piémont ou en Lombardie où la Charbonnerie fut tout autre chose précisément parce

⁷⁵ ASMi, Presidenza di governo f. 15, *Rapport du préfet Staurenghi*.

⁷⁶ ASMi, Presidenza di Governo f. 15, *Rapport adressé au Comte Saurau le 21 février 1817*.

⁷⁷ Traduit de l'italien: «la setta dei carbonari è purtroppo estesa in tutta l'Italia e specialmente nelle Marche ove Murat aveva fatto tutti i suoi sforzi per stabilirla solidamente». ASMi Presidenza di Governo f. 15, *Rapport de la direction générale de police*.

⁷⁸ Cf. G. CANDELORO, *Storia dell'Italia moderna (1815-1846). Dalla Restaurazione alla Rivoluzione nazio-nale*, Vol. II, Milano, Feltrinelli, 1958, pp. 57-58; M. CARVALE, A. CARACCILO, *Lo Stato pontificio da Martino V a Pio IX*, Torino, Utet, 1978, p. 578.

⁷⁹ J. BILLINGTON, *Con il fuoco in mente*, Bologna, il Mulino, 1986, p. 197.

⁸⁰ P. PIERI, *Le società segrete ed i moti degli anni 1820-21 e 1831*, Milano, Francesco Vallardi, 1948, p. 68.

que dans ces endroits il n’y avait pas eu de soulèvements de ‘masse’ ni de *sanfedisme* dans les formes napolitaines⁸¹.

Cette constatation, qui englobe d’autres considérations sur le clivage entre les zones rurales et urbaines, mériterait certes davantage d’approfondissement. Ici, nous nous limitons à relever l’impact sur la symbolique du groupe qui va même jusqu’à abandonner, du moins dans certains cas, ses rites initiatiques. Lors d’un interrogatoire, le charbonnier Marco Fortioni déclara à propos de son intronisation:

Introduit dans la pièce, je trouvais Villa [le Grand Maître] assis avec une croix sur la poitrine entouré par d’autres qui avaient sur la tête des capuchons noirs. Ils me firent agenouiller, je dus prononcer le secret⁸².

Avec cette procédure, tous les rites initiatiques disparaissent au profit d’une simple prestation de serment comme dans d’autres sociétés secrètes politico-conspiratives. Il ne devait apparemment pas s’agir d’un acte isolé puisqu’également les témoignages des charbonniers Primo Uccellini et Giuseppe Mazzini vont dans le même sens⁸³.

8. – La Charbonnerie démontrait d’être une organisation capable de s’adapter et même de se transformer, mais quelles sont ses héritages ? Il est un fait, toutes ses insurrections ou tentatives d’insurrections ont échoué. Cela ne signifie toutefois pas que la société secrète n’a pas apporté une contribution sérieuse au processus unitaire italien. De fait, lorsque la génération charbonnique s’est progressivement éteinte après 1830, il est possible de percevoir des héritages charbonniques parmi les continuateurs du *Risorgimento*, en particulier dans l’organisation patriotique qui a pris la relève, la Jeune Italie. Ce regroupement, à mi-chemin entre une société secrète et un parti politique pré-moderne, a été fondé par, Giuseppe Mazzini, un ancien charbonnier qui considérait cette société secrète pas assez efficace⁸⁴. Franco Della Peruta synthétise ces critiques:

⁸¹ Traduit de l’italien: «Non vi poteva essere turba carbonica in Piemonte o in Lombardia dove la Carboneria fu tutt’altra cosa appunto perché lì non v’era stato massismo né sanfedismo nelle forme napoletane». G. BERTI, *I democratici e l’iniziativa meridionale*, cit., p.153.

⁸² Traduit de l’italien: «Introdotta nella stanza, trovai il Villa stesso seduto con la croce in petto, circondato da tutti gli altri, che avevano in testa un capuccio [*sic*] nero, ed idi inginocchiato fui obbligato a pronunciare il segreto». ASMI, *Processi di Venezia 3, Processi politici anno 1819*.

⁸³ UCCELLINI, *Memorie di un vecchio carbonaro*, cit. p.7; A. LUZIO, *Giuseppe Mazzini carbonaro: nuovi documenti degli archivi di Milano e Torino con prefazione e note*, Torino, Bocca, 1920, pp. 2, 3.

⁸⁴ F. DELLA PERUTA, *Mazzini e i rivoluzionari italiani. Il partito d’azione 1830-1845*, Milano, Feltrinelli, 1974.

la timidité et le secret du programme, la complexité d'un symbolisme dépassé et souvent ridicule, la faible confiance dans l'élément populaire, l'absence d'un concept régénérateur clair⁸⁵.

Apparemment Mazzini mélangeait les différentes formes charbonniques, ainsi, probablement sans s'en rendre compte, il a fait de la Jeune Italie une sorte de synthèse renouvelée aux nouveaux défis des patriotes. En effet, il a principalement constitué son nouveau réseau conspiratif, en 1831, à l'aide de nombreux ex-Bons Cousins. Salvo Mastellone précise:

La Charbonnerie avait, après tout, achevé un travail fécond, la preuve en est que les membres de la Jeune Italie étaient sorties de quelques associations charbonniques. La Charbonnerie devait, certes, s'adapter aux nouvelles circonstances historiques et aux nouvelles exigences morales, mais elle était habituée à de telles adaptations⁸⁶.

Au fond, la stratégie de Mazzini est semblable à celle des charbonniers, utiliser un réseau parallèle secret pour réaliser une révolution démocratique par le bas, en partant du peuple sans chercher à s'inspirer du modèle de la Révolution française qui était, par ailleurs, dépassé⁸⁷. Giovanni Belardelli relève aussi:

dans le premier statut de la Jeune Italie, on trouve des références aux droits de l'homme et du citoyen ou l'engagement à éliminer les tyrans et à supprimer les traîtres, aspects qui démontrent la volonté de ne pas rompre avec les impositions charbonniques et jacobines présentes parmi les émigrés⁸⁸.

Ses mêmes statuts rejoignent également la Charbonnerie dans les finalités politiques puisqu'ils mentionnent clairement que les buts de la Jeune Italie consistaient à révolutionner toute la péninsule pour constituer une république unitaire⁸⁹. Certes, il ne s'agissait plus de cacher la finalité nationaliste comme au temps de la Charbonnerie; mais cela démontre surtout que les mentalités avaient évolué; ces thèmes jadis conspués parce que d'origine révolutionnaire étaient alors

⁸⁵ Traduit de l'italien: «la timidità e la segretezza del programma, la complessità di un superato e spesso ridicolo simbolismo, la scarsa fiducia nell'elemento popolare, la mancanza di un chiaro concetto rigeneratore». F. DELLA PERUTA, *Il mondo latomistico della Restaurazione*, cit., p. 19.

⁸⁶ Traduit de l'italien: «La Carboneria aveva, dopo tutto, compiuto un lavoro fecondo, tanto è vero che i membri della Giovine Italia erano usciti da qualche associazione carbonaresca. La Carboneria doveva, certo, adeguarsi alle nuove circostanze storiche e alle nuove esigenze morali, ma essa era abituata a tali adattamenti». S. MASTELLONE, *Mazzini e la "Giovine Italia" (1831-1834)*, Vol.I, Pisa, Domus, 1960, p. 254.

⁸⁷ G. BELARDELLI, *Mazzini*, Bologna, il Mulino, 2010, p. 70.

⁸⁸ Traduit de l'italien: «nel primo statuto della Giovine Italia, troviamo il riferimento ai diritti dell'uomo e del cittadino o l'impegno a spegnere i tiranni e a sopprimere i traditori, che denotano la volontà di non rompere con posizioni carbonare e giacobine presenti tra gli emigrati». Ivi., p. 36.

⁸⁹ F. DELLA PERUTA, *Scrittori politici dell'Ottocento, Giuseppe Mazzini e i democratici*, Vol. I, Milano-Napoli, Riccardo Ricciardi, 1969, pp. 331-338.

plus largement acceptés. Enfin, à l'instar de la Jeune Europe⁹⁰, aussi fondée par Mazzini, qui promouvait une fédération européenne, la Charbonnerie se battait aussi pour une cause européenne; originaire de France, elle s'est politisée dans le royaume de Naples, s'est ensuite répandu dans toute la péninsule italienne avant de traverser l'Europe de l'Espagne à la Grèce en passant par la France, sans oublier la Grande-Bretagne et même la Russie à cause de l'émigration des patriotes italiens⁹¹.

⁹⁰ *Ivi.*, pp. 443-465, voir aussi, G. BELARDELLI, *Mazzini*, cit., pp.65-74.

⁹¹ A. KESSLER, *De la Franche-Comté à Naples: la Charbonnerie entre Nation italienne et fédération européenne*, thèse de doctorat inédite, 2013, pp. 341-374.